



Commission
des titres d'ingénieur

Rapport de mission d'audit

Ecole supérieure des agricultures (ex.Ecole Supérieure d'Agricultures
d'Angers)
ESA

Composition de l'équipe d'audit

Gilles TRYSTRAM (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Bernard VALLUIS (Expert de la CTI, Corapporteur)

Nathalie CAYOT (Expert)

Sonia VAL (Expert international)

Gabriel GOSTIAUX (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 15 octobre 2024

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Ecole supérieure des agricultures (ex.Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers)
Acronyme : ESA
Académie : Nantes
Sites (2) : ANGERS(siège) / SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Réseau, groupe : FESIC

Campagne d'accréditation de la CTI : 2024 - 2025

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante)	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des agricultures	Formation continue	SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante)	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des agricultures	Formation initiale sous statut d'apprenti	SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'École supérieure des agricultures, en partenariat avec sur le site Saint-Quentin-en-Yvelines	Formation initiale sous statut d'étudiant	SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
L'école propose un cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® : Demandé

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: www.cti-commission.fr / espace accréditations

La demande concerne le site de Saint-Quentin-en-Yvelines qui organise actuellement un cycle préparatoire post Bac et souhaite être labellisé en plus du site d'Angers, pour le même diplôme de formation ingénieur FISE et FISA.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

L'École supérieure des agricultures (Groupe ESA) est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous statut associatif « loi 1901 » ayant la qualification d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt général (EESPIG).

L'ESA porte plusieurs formations : BTS, Bachelor, Licences Professionnelles, Masters et Ingénieur et conduit des activités de recherche. L'ESA est implanté sur deux sites : le site historique d'Angers et un nouveau site à Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'ESA est membre fondateur ou adhérent de structures GIS RFI Objectif Végétal, RFI Food for Tomorrow, Pôle de compétitivité Végépolys Valley, Pôle de compétitivité Valorial, ... Plusieurs de ses unités de recherche sont conventionnées « unités sous contrat INRAE ». L'ESA est jusque 2024 membre de Puissance Alpha, de la Conférence des Grandes Ecoles et était membre de la Fédération des Ecoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres (FESIC).

Formations

Pour sa formation d'ingénieur, l'ESA est une école en 5 ans, établie depuis 1898, qui compte en 2023-2024 1077 élèves-ingénieurs. Le diplôme d'ingénieur peut être obtenu par les voies de la FISE, de la FISA avec un CFA interne certifié QUALIOPI pour ses formations en alternance, ou de la FC. L'école met en œuvre des contrats de professionnalisation. 196 diplômés ont été attribués en 2023 pour 687 (sur 1077 inscrits total) inscrits en formation sur 5 ans dont 40 par un cursus incluant une phase d'alternance.

En outre l'ESA porte pour près de 2000 élèves des formations de BTS, de licence pro, de Bachelor et est co accréditée pour des formations de masters avec des universités.

Moyens mis en œuvre

En 2023-2024, le budget global des charges de l'ESA est de 26 053 k€ dont 13 882 k€ de charges de personnel. L'école emploie 251 ETP, enseignants, enseignants chercheurs et personnels. Sur un total de 230 salariés permanents, soit 204 Equivalents Temps Plein, regroupant enseignants, enseignants-chercheurs tous programmes confondus et un ensemble d'une centaine de personnel administratif, l'école d'ingénieur mobilise plus spécifiquement 43 enseignants-chercheurs et 23 enseignants, ces derniers étant majoritairement issus du secteur professionnel.

Les locaux pour Angers sont constitués de près de 20 000 m². Pour le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines, les locaux, en location, récemment rénovés, assez complet constituent 1300 m² avec 6 salles de 50 places, des salles de travail en projet, deux salles de TP, des espaces variés de vie commune et environ 140 m² pour l'administration.

Le taux d'encadrement est en 2023 de 7 (2 EC, 2 enseignants pour 29 élèves), ce qui apparaît très correct. La projection 2028 est un taux de 19 pour 285 élèves avec passage du nombre d'enseignants à 15.

Les frais de scolarité en 2024 vont de 7627 à 8080 euros selon les années.

Evolution de l'institution

Par rapport à l'audit précédent, l'ESA est dans une situation stable. Le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines est démarré pour la partie Post Bac, les travaux de rénovation ont été conduits, le campus d'Angers est stable. les flux sont également stables. L'essentiel de l'activité outre le cadre formation recherche normal consiste à lancer le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une seule évolution significative porte sur l'abandon en 2024 du cadre de recrutement puissance Alpha pour reprendre en propre le pilotage du concours post bac. L'analyse de l'établissement étant basé sur le constat d'une moindre visibilité et de difficulté de stabiliser les flux attendus (120 élèves recrutés post bac).

III. Suivi des recommandations précédentes

Décision	Recommandation	Statut
Avis / Décision N° 2021/10-05	Avoir un référent qualité pour la pédagogie et des relais qualité identifiés dans les services	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05	Rendre opérationnelle l'approche compétences	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05	Réviser le règlement des études de façon à le simplifier et à le mettre en conformité avec les recommandations européennes et le processus de Bologne	Réalisée
Avis / Décision N° 2021/10-05	Avoir un tableau de suivi des objectifs et indicateurs quantitatifs liés aux axes stratégiques	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05	Développer l'offre de cours en anglais	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05	Compléter les fiches RNCP sous leur nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05	Assurer la représentation des étudiants avec voix délibérative dans les instances de l'école	Réalisée

Décision	Recommandation	Statut
Avis / Décision N° 2021/10-05	Baser la reconnaissance de l'engagement étudiant sur les acquis d'apprentissage visés par le diplôme	Réalisée
Avis / Décision N° 2021/10-05	Harmoniser les différentes Majeures en termes de compétences acquises et de charge de travail	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05	Attribuer un nombre de crédits pour les périodes en entreprise compris entre 1/3 et 1/2 du total des 180 ECTS	Réalisée
Avis / Décision N° 2021/10-05 pour Ile site de SQY	Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences	Réalisée
Avis / Décision N° 2021/10-05 pour Ile site de SQY	Finaliser la signature des conventions avec les partenaires du site de Saint-Quentin-en-Yvelines garantissant aux étudiants les accès aux services et installations du campus et une qualité de formation équivalente à celle d'Angers	Réalisée
Avis / Décision N°2021/10-05 pour Ile site de SQY	Engager une consultation plus avancée avec les personnels du site d'Angers et définir précisément les modalités de la mise en œuvre opérationnelle du projet	En cours

Décision	Recommandation	Statut
Avis / Décision N° 2021/10-05 pour Ile site de SQY	S'assurer au démarrage de la formation de la présence sur le site, en plus des enseignants et enseignants-chercheurs prévus, des personnels supports en nombre suffisant pour accompagner les élèves dans leurs démarches administratives	En cours
Avis / Décision N° 2021/10-05 pour Ile site de SQY	Entreprendre une réflexion avec les étudiants et leurs associations pour assurer une vie associative et un esprit d'école partagés	Réalisée
Avis / Décision N° 2021/10-05 pour Ile site de SQY	Profiter de ce projet pour structurer et formaliser une démarche qualité garantissant la cohésion de l'établissement	En cours

Conclusion

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'ESA est un établissement parfaitement autonome, classiquement piloté avec un conseil d'administration (très impliqué) et une direction. Les équipes apparaissent cohérentes et compétentes. Pour le site de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'équipe qui pilote est très motivée, dynamique et très déterminée. Il y a une bonne symbiose direction, équipe pédagogique. La seule fragilité est liée au dimensionnement de l'équipe administrative qui apparaît fragile (en nombre d'ETP).

La ligne stratégique actuelle est celle définie antérieurement avec la consolidation de la position, une reprise en autonomie d'un certain nombre de missions (dont le recrutement des élèves) et le lancement du site de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est cohérent et clairement piloté. Le conseil d'administration porte bien cette stratégie. La refondation de la stratégie devrait intervenir en 2025. Les éléments marquants d'ajustement de la stratégie apparaissent comme d'une part un poids de l'alternance avec des modalités entre 1 et 3 ans pour la mise en oeuvre. Ce processus est bien maîtrisé : reprise en propre du recrutement stratégique pour l'école et abandon du lien puissance alpha.

L'approche RSE, la culture associée sont bien présentes dans la stratégie de l'ESA. Les élèves sont conscients de l'importance, les enseignants abordent ces questions, le site de Saint-Quentin-en-Yvelines également. Un travail a été engagé par la direction, avec concertation et implication des personnels conclut par une note de politique RSE. Les chapitres attendus sont effectivement considérés (responsabilité, équité, éthique, etc.). Il y a clairement une volonté de prise en compte et de déclinaison sur les deux sites. La formation implique des enseignements explicitement consacrés à la RSE qui est aussi un cadre de contexte dans d'autres UE. l'ensemble apparaît cohérent, bien pris en compte et devrait apparaître dans la nouvelle note de stratégie à instruire pour 2025.

Pour le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines, la question de l'insertion dans une politique de site est essentielle. elle concerne beaucoup de dimensions. L'instruction détaillée de cette question se réalise au travers d'un ensemble de conventions signées. Avec l'université le partage ou l'accès à des dispositifs est formalisé (bibliothèque, espaces sportifs, ..). Des liens avec des dispositifs de formation ou des enseignants chercheurs pour intervenir sont également en cours. Pour la recherche des accueils d'enseignants (accueil comme chercheur ou comme chercheur associé) fonctionnent et sont opérationnels. Dans la projection des recrutements à venir cette stratégie doit se décliner et il existe des hypothèses quant au rattachement recherche des EC à venir. Des liens variés complètent ou se discutent avec d'autres entités en Ile de France. C'est donc une bonne inscription dans une politique de site essentiellement dans le cadre de l'université Paris Saclay (sens large). En complément il existe des analyses et contacts avec des acteurs socio-économiques en Ile de France.

La politique de communication est classique, utilise les vecteurs habituels et apparaît cohérente. La visibilité du site de Saint Quentin en Yvelines est bonne et bien portée.

Le pilotage de l'ESA est celui d'un conseil d'administration qui oriente, voire qui prend en charge, une direction inscrite dans un cadre d'organigramme classique et clair. Il y a sur Saint Quentin en Yvelines une directrice et une assistante qui traitent toutes les questions avec le soutien des équipes d'Angers. Il y a une fragilité dans ce cadre et une organisation qui ne tiendra pas avec une augmentation du nombre d'élèves.

Les instances classiques sont présentes: CA, CS, réunion des enseignants, conseil de perfectionnement. Ces instances sont globales à l'échelle ESA, non spécifiques pour le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'organisation est bien formalisée et bien pilotée. Pour Saint-Quentin-en-Yvelines, la direction a une autonomie locale, un soutien qui apparaît solide de la part des équipes situées à Angers. Il y a des

temps de présence de ces équipes sur Saint-Quentin-en-Yvelines et la direction est bien impliquée dans des instances organisées sur Angers.

Les missions sont classiques: formation avec plusieurs cursus, recherche avec cinq unités bien en place et des activités connexes. Ces missions sont effectivement portées par des responsabilités internes. l'ensemble apparaît fluide et cohérent.

L'ESA porte plusieurs cursus, technicien, Bachelor et ingénieur, incluant un cycle préparatoire. Sur Saint-Quentin-en-Yvelines il y a Bachelor et cycle préparatoire. dans le cadre de cet audit une continuité formation ingénieur est prévue autour d'une majeure orientée sur la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire (Agri Food Chain). 196 étudiants ont été diplômés en 2023 et 230 doivent l'être en 2024.

L'ESA a une politique de recherche, un conseil scientifique. Les 5 unités de recherche présentent des liens avec des entités externes. La plupart des unités sont dans un cadre contractuel (INRAE) qui inscrit leur stratégie dans un cadre plus large. Les enseignants chercheurs sont effectivement publiants, 11 d'entre eux sont HDR et une dizaine de thèses sont en cours. Les unités de recherche couvrent bien les thématiques enseignées à l'ESA. Pour Saint-Quentin-en-Yvelines les deux enseignants chercheurs sont en lien soit unique avec une UMR île de France, soit en lien à la fois avec une UMR et une des unités de recherche d'Angers.

Les moyens financiers (un budget de 26 millions), les RH avec 250 personnels environ, matériel avec des dispositifs bien équipés, sont bons et cohérents. Sur Saint-Quentin-en-Yvelines, la rénovation réalisée fournit des locaux de très bonne qualité, un équipement pédagogique bon. Il n'y a pas localement de laboratoire de recherche, laquelle se fait en association avec d'autres entités. Spécifiquement pour Saint-Quentin-en-Yvelines une dynamique de recrutement est planifiée pour accompagner la croissance (fois 10) du nombre d'élèves.

A l'échelle ESA, il y a 43 enseignants chercheurs, 23 enseignants, assurant un taux d'encadrement global de 20, cible maximum affirmée dans la politique ESA. L'équipe administrative associée d'une centaine de personne complète ce potentiel enseignant. Pour Saint-Quentin-en-Yvelines, le taux d'encadrement est de 7 (20 élèves pour 4 enseignants). La projection à horizon 2028 permet avec des recrutements à instruire de garantir un taux d'encadrement inférieur à 20.

Les locaux et leurs équipements sont bien dimensionnés face aux missions portées par l'ESA. A Saint-Quentin-en-Yvelines les locaux ont été rénovés. 1300 m² sont organisées en salles de 50 élèves, des espaces projets modulables, deux salles de TP, des bureaux et une salle espace étudiants. il y a un potentiel pour d'autres évolutions. les équipements des salles d'enseignement sont bons, notamment les deux salles de TP organisées pour des enseignements de chimie ou de physique avec les équipements classiques. Pour des locaux ou fonctionnalités de formation ingénieurs, des liens sont instruits avec d'autres établissement si besoin, voir sur Angers dans certains cas.

L'ESA a une politique du numérique, une charte associée et un pilotage global cohérent. le site de Saint-Quentin-en-Yvelines est bien intégré dans cette politique.

Le budget de 26 millions apparaît cohérent. Saint-Quentin-en-Yvelines a un budget de 1,4 millions qui apparaît suffisant et pertinent.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Un établissement bien organisé qui s'inscrit dans une dynamique de progression ;
- Une approche par compétences bien initiée ;
- Des instances cohérentes ;
- un Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines bien équipé, bien rénové avec une équipe soudée ;
- Un CFA solide, très intégré ;
- Un projet de majeure à Saint-Quentin-en-Yvelines original, bien perçu en interne ;
- Un besoin entreprise bien capté, y compris en Ile de France en lien avec le campus Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Un lien académique local d qualité bien cadré par des conventions claires ;
- Un soutien solide sur Saint-Quentin-en-Yvelines par les personnels d'Angers.

Points faibles

- Le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines dépend fortement d'Angers au plan administratif, sans doute peu jouable avec l'augmentation prévue des élèves ;
- Une équipe Saint-Quentin-en-Yvelines certes soudée, mais faible et fragile au plan administratif ;
- Un projet de majeure sur Saint-Quentin-en-Yvelines bien positionné, mais avec un syllabus encore à approfondir ;
- Culture d'école en décalage entre les deux sites avec la plupart des fonctions et des personnels sur Angers.

Risques

- Certes étant un des éléments des enjeux de création à Saint-Quentin-en-Yvelines, la diversité des profils recrutés et la différence avec Angers peut être source de tensions ;
- Un risque de départ vers Angers pour des majeures très bien installées à Angers ;
- Attractivité de la majeure de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Opportunités

- Majeure en anglais ;
- originalité de la majeure (ou des) sur Saint-Quentin-en-Yvelines avec un ciblage pertinent, peu en concurrence localement.

Pilotage, fonctionnement et système qualité

Dans le cadre de son projet stratégique 2027, l'ESA a une démarche qualité claire avec notamment la certification Qualiopi désormais pérennisée par des audits volontaires annuels à blanc, et l'obtention du label LUCIE obtenu début juillet 2024 avec la certification RSE ISO 26000. Un process d'évaluation des enseignants par les apprenants est en place. Sur le site Saint-Quentin-en-Yvelines, le recrutement d'un référent "qualité pédagogique" est prévu pour septembre 2024, de même qu'est prévue la mise en place d'un comité "Qualité et accréditations" pour l'année scolaire 2024-2025.

La démarche qualité de l'ESA est clairement décrite en s'appuyant sur une déclaration d'une politique de qualité dans le plan stratégique 2027, la poursuite de l'amélioration continue, une démarche de qualité externe hors CTI, et le suivi de l'évaluation CTI de la qualité.

En tant qu'établissement d'Enseignement supérieur et de la recherche, l'ESA est censée satisfaire à l'obligation des 4 catégories d'actions liées au développement des compétences défini par le Code du travail. Dans la mesure où les audits de certification Qualiopi ne sont plus obligatoires, l'ESA a décidé de procéder à partir de 2024 à des audits annuels à blanc par un prestataire extérieur de façon à vérifier le respect des 7 critères et 32 indicateurs du référentiel Qualiopi. L'ESA est ainsi identifiée par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle.

Conformément aux recommandations 2020 de la CTI, un process a été engagé pour la mise en œuvre de l'évaluation des enseignants par les apprenants avec le concours du Conseil et Soutien à l'Enseignement de l'Université de Lausanne. En mobilisant l'ensemble des parties prenantes ce travail a débouché sur un plan d'action, et la définition du rôle de chacun (matrice RACI), ces éléments ayant été soumis et approuvés par le Comité Social et Economique de l'ESA. Il s'agit en particulier du recrutement en septembre 2024 d'un Référent pédagogique et la constitution pour 2024-2025 d'un comité de pilotage dédié à la gestion de la qualité et des procédures d'accréditation.

Outre la satisfaction aux critères et indicateurs Qualiopi telle que décrite précédemment, l'ESA est soumise aux audits Hcéres pour les activités de recherche conduites par les enseignants chercheurs dans les 5 unités de programmes du site d'Angers et les participations à 2 unités de recherche sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans le cadre de la politique de la RSE, l'ESA vient de satisfaire aux exigences du référentiel ISO 26000 avec l'obtention du label LUCIE en juillet 2024.

Faisant suite à l'audit CTI de 2020 et à la recommandation d'avoir un référent qualité pour la pédagogie et des relais qualité identifiés dans les services, comme indiqué précédemment le recrutement est en cours pour la rentrée 2024 et un comité de pilotage devrait voir le jour en 2024-2025. Il reste néanmoins à faire partager par l'ensemble des personnels cette mise en place et en particulier que les évaluations des enseignants par les apprenants soient exploitées et communiquées aux différentes parties prenantes dans un souci d'amélioration continue.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- La politique qualité est clairement définie et portée par la gouvernance de l'école ;
- Les diverses certifications et accréditations (CTI, Hcéres, Qualiopi, Erasmus, Eespig, ISO 26000) témoignent de la volonté de déployer la politique de qualité ;
- Une référente RSE en poste et un référent qualité pédagogie en cours de recrutement ;
- L'application des mêmes règles sur les deux sites ;
- Un dispositif en place pour l'accueil des apprenants en situation de handicap.

Points faibles

- Une visibilité interne insuffisante des méthodes et outils de la politique de qualité ;
- Un défaut d'exploitation des données quantitatives et qualitatives auprès des parties prenantes concernées.

Risques

- Disproportion des moyens mis en oeuvre pour les certifications et accréditations au détriment de l'exploitation des outils et méthodes mis en place.

Opportunités

- Exploiter par une communication interne et une mobilisation des personnels et des apprenants les acquis des accréditations et certifications ;
- L'utilisation des données et évaluations de la politique de qualité pour l'amélioration des processus de gestion pédagogique.

Ancrages et partenariats

La présence locale est bien définie, avec l'appartenance à divers réseaux nationaux, régionaux et locaux. Des collaborations sont documentées avec les universités d'Angers et de Nantes, ainsi qu'avec d'autres universités et institutions d'enseignement et de recherche.

Sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'ESA collabore également avec des institutions voisines telles qu'AgroParisTech et des fermes expérimentales. La stratégie de l'ESA serait d'étendre ses partenariats en région parisienne.

En ce qui concerne les relations avec les entreprises, un grand nombre d'accords existent sur les deux sites.

Le partenariat avec les entreprises passe par la participation au CA, qui compte un grand nombre d'entreprises membres (agriculteurs et représentants de certaines entreprises de la région). Les partenariats sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines sont encore embryonnaires, et il semble probable que le démarrage de la Majeure proposée renforcera les relations avec les entreprises de cette région, ainsi que l'implication des professionnels (pour l'instant, les professionnels seront transférés du site d'Angers à Saint-Quentin-en-Yvelines). À l'avenir, les relations avec les entreprises autour du site de Saint-Quentin-en-Yvelines seront intensifiées. Cet aspect devra être suivi.

Cette dimension est surtout abordée en années 3,4,5. La politique d'innovation repose fondamentalement sur la valorisation de certains projets de recherche par le transfert qui s'opère dans leur environnement (génération de licences logiciels, par exemple). Elle repose également sur la participation des étudiants à certains événements innovants. Cependant, la stratégie d'innovation n'est pas claire et il existe une certaine confusion entre les aspects d'innovation et de recherche.

En ce qui concerne l'entrepreneuriat, l'ESA permet aux étudiants d'utiliser un espace d'expérimentation et de participer à certaines structures entrepreneuriales sur le site d'Angers. Sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'association étudiante est gérée par un étudiant qui est responsable des activités d'entrepreneuriat et de développement, en complément d'autres actions. La majeure prévue à Saint-Quentin-en-Yvelines doit prendre en compte l'innovation et l'entrepreneuriat associé. L'environnement riche d'Ile de France est considéré comme très favorable.

L'ESA fait partie de diverses structures nationales, liées à ses domaines d'activité, principalement dans l'ouest du pays, en raison de la situation géographique du site d'Angers, bien que le site de Saint-Quentin-en-Yvelines participe également à diverses structures régionales dans son domaine d'expertise. Elle fait également partie de structures de recherche au niveau national et de directions générales régionales liées au ministère de référence, le MASA. Par ailleurs, l'ESA est impliquée dans des activités de diffusion auprès des lycéens de Saint-Quentin-en-Yvelines. Des conventions existent avec plusieurs Lycées en Ile de France comme autour d'Angers.

L'internationalisation est une des caractéristiques de l'ESA, qui promeut les séjours d'études ou de travail à l'étranger pour les étudiants, les enseignants ou les enseignants-chercheurs, ainsi que l'accueil d'étudiants. A cet effet, elle fait partie d'un groupe de partenaires qui travaillent ensemble dans ce domaine et appliquent la stratégie « Bienvenue en France ». Les avantages et la valorisation de ces séjours sont expliqués en profondeur, bénéficiant des 150 accords existants. L'offre de cours en anglais n'est pas encore suffisante pour attirer les étudiants.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Ancrage territorial fort ;
- Valorisation de projets de recherche ;
- Appartenance à des réseaux locaux, régionaux et nationaux liés à ses domaines d'activité ;
- Développement d'une politique d'internationalisation.

Points faibles

- La stratégie d'innovation n'est pas très spécifique. Ses objectifs devraient être énoncés, en expliquant les actions concrètes et la manière dont elles sont menées ;
- Peu de matières enseignées en anglais ;
- Peu de partenaires à l'étranger.

Risques

- La mobilité entrante et sortante est réduite en raison de la situation des enseignants et de l'offre limitée de cours en anglais ;
- Le site de Saint-Quentin-en-Yvelines peut être déséquilibré en termes d'appartenance à certaines structures ou réseaux locaux et régionaux.

Opportunités

- Améliorer les partenariats avec les entreprises sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Mener des actions de diffusion dans les lycées de la région d'Angers ;
- La nouvelle majeure prévue sur Saint-Quentin-en-Yvelines doit être enseignée en Anglais.

Formation d'ingénieur

Cycle préparatoire

Le cycle préparatoire compte 1450h dont 415h consacrées aux langues et aux SHS, ainsi que 8 semaines de stage.

Ce cycle préparatoire est dispensé au sein de l'école et la formation est similaire à celle mise en oeuvre sur le site d'Angers.

La réforme du programme (approche par compétences) a été mise en place en commençant par la première année du cycle préparatoire.

Les modifications apportées lors de la réforme font une plus large place aux enjeux socio-écologiques.

Ingénieur diplômé de l'École supérieure des agricultures

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Formation continue (FC) sur le site de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le projet de formation conduisant au diplôme d'ingénieur répond à un besoin identifié et significatif attesté par une analyse d'opportunité et confirmé par les entretiens menés au cours de l'audit. La majeure prévue sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le programme des 4ème et 5ème année du cursus ingénieur concerne la chaîne logistique de la production agricole jusqu'au consommateur. Il reste à savoir si cette majeure sera suffisamment attractive pour les étudiants angevins.

Le projet de formation a été élaboré en associant, de manière participative et coopérative, les parties prenantes de l'école.

L'école dispose d'un conseil de perfectionnement pour l'apprentissage et un conseil de l'enseignement pour les cursus FISE. Cette structure caractérise et actualise les profils des ingénieurs à former en fonction des besoins. Les thèmes abordés incluent les transitions.

Le référentiel de compétences a été conçu par l'école et associe de manière contextualisée les éléments essentiels de la formation d'ingénieurs.

Un groupe projet a été constitué pour mener à bien la réforme du cursus selon l'approche par compétences. Les équipes pédagogiques et les élèves sont informés de cette démarche et y participent.

Une fiche RNCP est enregistrée sous format blocs de compétences.

Le programme d'enseignement prévu pour les 4ème et 5ème année du cursus ingénieur avec la majeure « AgriFood Chain » a été précisé postérieurement à l'audit. Des propositions d'UE étaient toutefois incluses dans la note d'opportunité. Le programme prévu est cohérent avec les autres majeures de l'école.

Les trois voies FISE, FISA et FC sont toutes alignées sur la même fiche RNCP.

Le syllabus des enseignements est clair, correctement structuré et renseigné. Une réforme des enseignements est en cours.

L'école a défini un règlement des études conforme bien que complexe. Le règlement des études ne fait pas mention des adaptations possibles pour les élèves ayant une pratique sportive d'excellence ou d'accession au haut niveau, mais il existe des adaptations.

L'école organise la formation d'ingénieur en 3 ans de 1er cycle et 2 ans de 2nd cycle apparentés à un master. Le règlement des études indique qu'après validation du 1er cycle, les apprenants reçoivent un « Bachelor of Science Certificate ». Cela peut induire en erreur les étudiants quant au diplôme poursuivi, d'autant que l'école dispense également une formation conduisant au diplôme de bachelor.

L'école mobilise des moyens pédagogiques variés pour développer les compétences du référentiel qui doivent être acquises dans le contexte de l'entreprise : intervention d'enseignants vacataires dans l'enseignement (à hauteur de 25%), une large part de projets et d'études de cas, différents périodes de stages.

FISE : Les stages sont gérés et définis en conformité avec la réglementation en vigueur et le référentiel de la CTI.

FISA : La mise en place du contrat d'apprentissage entre l'entreprise, l'école et l'apprenti est réalisée de façon très professionnelle et concertée. L'expérience en entreprise est définie, encadrée et évaluée en termes d'acquisition de compétences, pour un nombre d'ECTS significatif. Le livret de suivi des apprentis est structuré pour permettre l'évaluation des compétences acquises et la réflexivité de l'apprenti.

La formation d'ingénieurs comporte pour tous les élèves une activité d'exposition à la recherche, avec notamment au S7/S8 une semaine de préparation à la recherche et 13 semaines de stage pour les FISE et une mission recherche et innovation pour les FISA.

La formation comporte des enseignements de base spécifiques à la responsabilité sociétale et environnementale, plutôt de manière sous-tendue dans divers enseignements mais peu de manière explicite. Une UE initie dès l'année 2.

L'écoconception des services numériques et la sobriété numérique ne semblent pas être abordés.

Dans le cursus rénové, chaque élève-ingénieur est formé à l'analyse du cycle de vie d'un produit ou service, de la conception (utilisation des ressources, bilan carbone, bilan énergétique...) au recyclage, au cours de la 3ème année de formation.

Les majeures de deux dernières années de formation permettent d'approfondir, de façon spécifique, la thématique de la responsabilité sociétale et environnementale propre aux domaines techniques visés. Les concepts d'éthique, de déontologie et de santé et sécurité au travail sont abordés.

La formation des ingénieurs comporte des activités transverses et des événements spécifiques, tels qu'un marathon inter-établissements sur le site d'Angers, permettant à tout élève de réaliser un projet personnel ou collectif de création.

L'école favorise l'accès et l'accompagnement vers le statut d'étudiant entrepreneur sur le site d'Angers mais l'accompagnement est à mettre en place pour le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. En effet, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a développé un programme « L'Entrepreneuriat pour tous », qui n'est pas encore connu des étudiants sur ce campus.

L'école propose l'apprentissage d'une autre langue étrangère en plus de l'anglais.

L'évaluation du niveau B2 en anglais associe une évaluation interne et une évaluation externe.

Un séjour à l'étranger est réalisé par chaque élève-ingénieur durant sa scolarité.

Pour le moment, un réseau international qui serait spécifique au campus de Saint-Quentin-en-Yvelines n'est pas développé.

La mobilité internationale pour les FISA sera de 12 semaines à la prochaine rentrée. En outre, sur accord avec l'entreprise, les alternants peuvent bénéficier d'une mobilité académique en début de S7. Les entreprises d'accueil sont bien informées en amont du contrat d'apprentissage.

Les enseignants recrutés avec un CDI sont systématiquement soumis à un entretien en anglais. Il est prévu que la majeure déployée spécifiquement à Saint-Quentin-en-Yvelines soit dispensée en langue anglaise.

Le lien entre chaque unité d'enseignement du cursus et les compétences à acquérir est établi formellement. Chaque élève a bien l'occasion d'acquérir toutes les compétences du référentiel. Une part significative de la formation (36% des heures hors stage en FISE et 33% des heures hors mission en entreprise) est consacrée à des disciplines telles que les langues et les sciences humaines, économiques, sociales et juridiques.

Par ailleurs, la reconnaissance de l'engagement étudiant est basée sur les acquis d'apprentissage visés par le diplôme à travers les compétences de l'UE LIENS (gestion de projet et impact sociétal, communication).

L'approche par compétences n'est pas encore totalement mise en place, notamment du fait de la réforme en cours.

Les élèves sous statut d'étudiant ont la possibilité de réaliser une césure d'au moins un semestre et d'au plus un an pendant le cycle ingénieur.

Les dispositions sur la mise en œuvre de la césure sont clairement spécifiées dans le règlement des études de l'école.

En outre, comme prévu dans le référentiel de la CTI, il est indiqué dans le règlement des études de l'ESA que la césure ne peut en aucun cas contribuer à la validation d'ECTS pour l'obtention du diplôme, mais qu'une expérience à l'international significative (au moins 10 semaines) pourra être reconnue et contribuer, en partie, à valider l'exigence de mobilité internationale.

L'école développe une pédagogie adaptée à la démarche compétences, utilisant de nombreuses mises en situation transdisciplinaires.

La formation par apprentissage est basée sur des modalités d'apprentissage différentes de la formation sous statut d'étudiant.

Les enseignements dispensés durant le cursus suivent différentes modalités (enseignements en grands auditoriums, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), apprentissages par problèmes (APP) et projets individuels et collectifs).

Le recours au distanciel est très limité.

Le volume horaire de la formation n'est que de 1556h en FISA du fait du recours à des modalités pédagogiques mobilisant l'apprentissage par projet ou des pédagogies actives : 25% de pédagogie collaborative sur A1 et A2, 50% sur A3, et 75% sur A4 et A5.

L'équipe pédagogique de Saint-Quentin-en-Yvelines est composée de six permanents pour le moment, dont deux enseignants-chercheurs. C'est une équipe jeune et dynamique, qui bénéficie du renfort d'enseignants du site d'Angers. Au cours de l'année académique écoulée, 13 enseignants d'Angers ont été impliqués pour 93 cours, occasionnant 41 déplacements à Saint-Quentin-en-Yvelines.

La charge de travail des enseignants sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines est importante du fait du démarrage de la formation, de l'obligation d'assurer des cours de façon polyvalente et de compenser l'absence de technicien de laboratoire.

Néanmoins le taux d'encadrement sur site est bon et les étudiants bénéficient d'une grande proximité avec l'équipe pédagogique.

La voie de la formation continue est ouverte à des salariés ou demandeurs d'emploi ayant au moins un diplôme de niveau Bac + 4 scientifique et technique complété par un an au minimum d'expérience professionnelle.

La formation continue prépare à un diplôme d'ingénieur à travers une formation de 18 mois identique au S8-S9 et S10 du cursus FISE.

La formation s'inscrit bien dans le cadre de la législation actuelle où les certifications professionnelles enregistrées au RNCP se décomposent en blocs de compétences, décrivant un ensemble homogène et cohérent.

Au-delà des accréditations, l'école réalise de sa propre initiative des audits « à blanc » pour vérifier les 7 critères et 32 indicateurs qualité du référentiel national qualité QUALIOP1.

L'école dispose d'une procédure VAE en place.

L'ESA souhaite délivrer un seul et même diplôme pour ses sites d'Angers et de Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'école dispose notamment de :

- une gouvernance unique avec l'appui d'une directrice du site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- un processus de recrutement des enseignants qui permet de maîtriser l'homogénéité et la qualité du corps enseignant et des formations, ainsi que l'ancrage avec la recherche ;
- un référentiel de compétences unique et un souci de l'homogénéité des pratiques pédagogiques. Ainsi les étudiants des deux sites passent les mêmes examens à la même heure et avec le même sujet sur les deux sites.

Les moyens pédagogiques et matériels sont tout à fait satisfaisants sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. L'équipe pédagogique est à la recherche de nouveaux terrains d'expérimentation et de mise en situation. Elle peut bénéficier de partenariats, notamment avec AgroParis Tech.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Mise en place d'un groupe projet pour l'approche par compétences ;
- Procédures mises en place par le CFA ;
- Suivi pédagogique des apprenants ;
- Interactions entre les équipes pédagogiques des deux sites.

Points faibles

- Evaluation des compétences acquises à finaliser ;
- Syllabus des années 4 et 5 pour la majeure Agro Supply Chain à finaliser ;
- Formation à la responsabilité sociétale et environnementale pas assez lisible ;
- Accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant.

Risques

- Attractivité de la majeure envisagée sur Saint-Quentin-en-Yvelines.

Opportunités

- Intérêt des parties prenantes pour la majeure envisagée ;
- Proximité avec AgroParis Tech.

Recrutement des élèves-ingénieurs

Pour la rentrée 2024, l'écart de recrutement est faible néanmoins le choix des élèves entre le cursus d'Angers ou de Saint-Quentin-en-Yvelines entraîne une classe en deçà des objectifs. Cela reste en adéquation avec les chiffres représentatifs d'une ouverture de formation.

Si l'inscription s'est effectuée en Back Office sur le site d'Angers cette année, cela sera effectué sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines pour la rentrée 2024-2025.

Pour la rentrée 2025, la filière ne recrutera plus via le concours puissance alpha.

Avant l'entrée, les futurs étudiants ont la possibilité de contacter la référente handicap, en vue d'établir un projet d'accueil individualisé.

A l'entrée, les étudiants sont évalués par un test d'anglais qui peut entraîner : sur Angers, des cours de remise à niveau assurés par la Mairie ; sur Saint-Quentin-en-Yvelines, la mise en place de tutorat par des élèves plus âgés pour les élèves en difficultés. Pour les autres matières, un test de positionnement à lieu à la rentrée, suivi de six semaines de remise à niveau / tutorat. L'accent est mis sur l'aspect rédactionnel et approfondissement de la qualité de réponse qui manque aux nouveaux admis.

Lorsqu'un étudiant rencontre une grande difficulté à suivre les cours, il est accompagné lors de sa troisième année de façon à se diriger vers une des formations Bachelor ou BTS proposée par l'école. En fonction de sa performance dans cette nouvelle filière ; il peut reprendre le cursus en année 3 ingénieur via les procédures d'admission parallèle.

Les élèves font l'objet d'un suivi semestriel, et des entretiens individuels avec les coordinatrices référentes de chaque année ont lieu à chaque fin de semestre. Les UE "PPP - Projet Personnel et Professionnel" sont aussi des occasions de faire le point avec les étudiants.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Recrutement maîtrisé avec une évolution des processus et du cadre de recrutement ;
- Bon recrutement en FISA ;
- Equilibre F/H très bon.

Points faibles

- Difficultés rencontrées ces dernières années pour garantir les flux attendus ;
- Baisse significative en 5 ans du nombre de recrutés.

Risques

- Concurrence et adaptation du marketing d l'école avec une organisation bac qui donne plus ou moins la visibilité du secteur agricole et alimentaire.

Opportunités

- Reprise en propre du processus, notamment en post bac.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Les élèves ont la possibilité de contacter la référente handicap en vue d'établir un projet d'accueil individualisé avant la rentrée. Le site de Saint-Quentin-en-Yvelines est conventionné avec le CROUS de Versailles de façon à bénéficier de quelques logements CROUS. Un livret d'intégration est distribué en début d'année, avec les informations sur la ville, les lieux de restauration, les associations scolaires...

Les étudiants participent à la "Sharing-Week", une semaine de team-building sur le campus d'Angers, avec les étudiants ANGEVIN. Ils participent également au Week End d'Intégration qui confond les étudiants d'Angers et de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ces événements sont organisés par des étudiants des deux sites, ce qui permet de renforcer l'unité de cohorte.

Les élèves de Saint-Quentin-en-Yvelines sont également invités à venir participer au GALA qui se déroule traditionnellement à Angers. Les élèves sont libres et incités à créer leurs associations sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils bénéficient de la trésorerie du BDE qui est à présent partagée entre les deux sites.

Le chargée de communication sur le site d'Angers est également référent vie étudiante, en cela il constitue un point d'accès vers l'administration pour les élèves. Les étudiants sont par ailleurs très impliqués dans les instances décisionnaires de l'école, avec une présence avec droit de vote au CA, ainsi qu'une présence dans les conseils pédagogiques. Les petites classes de Saint-Quentin-en-Yvelines renforcent le lien étudiants-enseignants qui sont les premiers acteurs des conseils pédagogiques sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les étudiants du site de Saint-Quentin-en-Yvelines profitent de leurs propres journées portes ouvertes, de leurs propres ESAPéros une fois par mois avec les alumnis (de l'ESA).

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Le lien entre enseignant et étudiant est fort, les élèves sont bien identifiés par leurs enseignants, ce qui entraîne un bon suivi des cours ;
- Pour les élèves de région, depuis Paris il est facile de rejoindre sa famille sur un week-end ;
- Les étudiants de Saint-Quentin-en-Yvelines sont invités à Angers pour les événements officiels. Pour ces occasions, le déplacement et le logement est pris en charge.

Points faibles

- Les étudiants du site d'Angers profitent de davantage d'évènements. De manière générale, la vie associative est bien plus développée à Angers ;
- La vision d'un site sur l'autre est difficile ;
- Les élèves de Saint-Quentin-en-Yvelines font parfois les frais du back-office administratif sur le site d'Angers ;
- La junior entreprise s'implante difficilement sur Saint-Quentin-en-Yvelines.

Risques

- Une trop grande liberté / confiance laissée aux élèves peut être source de léthargie ;
- Un budget unique, multisite et distribué au prorata des associations risque de devenir clivant avec le développement du site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- La non prise en charge des déplacements et du logement sur Angers peut être clivante lors d'évènements de vie étudiante Angevine ;
- Représentation des élèves de Saint-Quentin au sein des instances décisionnaires ;
- Clivage social entre les deux populations.

Opportunités

- La proximité avec les autres écoles d'ingénieurs et les universités du plateau de Saclay ;
- La possibilité de mobilité inter-sites pour faire se rencontrer les deux populations ;
- La proximité des élèves en Bachelor et des élèves ingénieurs font de Saint-Quentin-en-Yvelines un exemple en matière d'unité de cohorte.

Insertion professionnelle des diplômés

Un accompagnement classique en dernière année est en place. Sur les 5 années, des liens entreprises nombreux, des stages qui favorisent une bonne culture (entreprise, industrie, agriculture).

Des chiffres en hausse pour les élèves FISE avec 90% en emploi l'an dernier. la poursuite en formation oscille entre 5 et 10% de la population et quelques étudiants poursuivent en thèse (marginal). les salaires sont dans la fourchette basse du secteur. le taux de CDI est proche de 65% à 18 mois.

L'insertion FISA est meilleure (95%), avec des salaires plus élevés. Il y a peu de poursuite en étude et pas en thèse.

Les emplois occupés apparaissent en phase avec la formation.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Une formation FISA très efficiente.

Points faibles

- Niveau de salaire en premier emploi encore bas ;
- Un taux de CDI pour la formation FISE faible (moins de 70%).

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Pas d'observation.

Synthèse globale de l'évaluation

L'ESA est une école bien organisée, en progrès régulier avec des processus internes solides et des labelisations externes volontaristes et pertinentes. Le Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines est effectivement bien démarré, installé dans des locaux de qualité et pilote une insertion dans un environnement universitaire également de qualité. La prise en compte des recommandations précédentes montre une nette amélioration de processus divers: approche par compétences, pilotage qualité, prise en compte de la RSE à la fois dans la culture de l'établissement et dans les enseignements.

Le projet ingénieur sur Saint-Quentin-en-Yvelines est fondé, outre sur la partie préparation post bac qui est en place, sur la conception d'une majeure orientée sur les questions de logistiques de la chaîne agricole et alimentaire, qui sera enseigné en anglais. Le centrage est pertinent vu les besoins de la filière, pertinent par une originalité locale et devrait être attractif. Le syllabus est cohérent avec à la fois les besoins de compétences des ingénieurs et sa cohérence avec les autres syllabus portés actuellement par l'ESA. Le risque principal est dans la compétition d'attractivité entre Angers et Saint-Quentin-en-Yvelines et la garantie des flux à Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'organisation sur Saint-Quentin-en-Yvelines apparaît bien organisée, est très solidaire, bien supportée par des forces situées sur Angers. Néanmoins, il y a des fragilités et des risques avec une équipe administrative réduite. La projection sur 5 ans est cohérente avec des recrutements prévus (enseignants et personnels d'accompagnement) en cohérence avec l'augmentation du flux d'élèves.

Le recrutement des élèves qui a connu des baisses significatives semble être mieux maîtrisé et le processus est repris en autonomie par l'ESA (post Bac). L'insertion est correcte, nettement plus efficace pour la formation FISA est doit être une vigilance pour l'école.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Un établissement bien organisé qui s'inscrit dans une dynamique de progression ;
- Une approche par compétences bien initiée ;
- Des instances cohérentes ;
- Un campus de Saint-Quentin-en-Yvelines bien équipé, bien rénové avec une équipe soudée ;
- Un CFA solide, très intégré, avec des procédures claires et un bon suivi des apprenants ;
- Un projet de majeure à Saint-Quentin-en-Yvelines original, bien perçu en interne ;
- Un besoin entreprise bien capté, y compris en Ile de France en lien avec le campus Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Un lien académique local de qualité bien cadré par des conventions claires ;
- Un soutien solide sur Saint-Quentin-en-Yvelines par les personnels d'Angers ;
- Une politique qualité en place qualifiées par des certifications et accréditations (Hcéres, Qualiopi, Erasmus, Eespig, ISO 26000) ;
- Une approche par compétences bien initiée ;
- Pour le campus Saint-Quentin-en-Yvelines, un lien entre enseignant et étudiant est fort.

Points faibles

- Le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines dépend fortement d'Angers au plan administratif, peu jouable avec l'augmentation prévue des élèves ;
- Une équipe Saint-Quentin-en-Yvelines certes soudée, mais faible et fragile au plan administratif ;
- Une visibilité interne insuffisante des méthodes et outils de la politique de qualité ;
- Un défaut d'exploitation des données quantitatives et qualitatives auprès des parties prenantes concernées ;
- La stratégie d'innovation n'est pas très spécifique. Ses objectifs devraient être énoncés, en expliquant les actions concrètes et la manière dont elles sont menées ;
- Encore peu de matières enseignées en anglais ;
- Peu de partenaires à l'étranger ;
- Évaluation des compétences acquises à finaliser ;
- Une baisse significative en 5 ans du nombre de recrutés ;
- La visibilité et les liens pour les étudiants entre Saint-Quentin-en-Yvelines et Angers est à améliorer ;
- Le niveau de salaire et le taux de CDI sont faibles.

Risques

- Un risque de départ vers Angers pour des majeures très bien installées à Angers ;
- Attractivité de la majeure de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Disproportion des moyens mis en oeuvre pour les certifications et accréditations au détriment de l'exploitation des outils et méthodes mis en place ;
- Concurrence avec d'autres écoles pour un secteur peu visible niveau Bac ;
- Un budget étudiant unique, multisite et distribué au prorata des associations faisant peu de place au site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Représentation des élèves de Saint-Quentin-en-Yvelines au sein des instances décisionnaires.

Opportunités

- Majeure en anglais sur Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Originalité de la majeure (ou des) sur Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- L'utilisation des données et évaluations de la politique de qualité pour l'amélioration des processus de gestion pédagogique ;
- Améliorer les partenariats avec les entreprises sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Reprise en propre du processus, notamment en post bac ;
- La proximité avec les autres écoles d'ingénieurs et les universités du plateau de Saclay ;
- La possibilité de mobilité inter-sites pour faire se rencontrer les deux populations ;

- La proximité des élèves en Bachelor et des élèves ingénieurs font de Saint-Quentin-en-Yvelines un exemple en matière d'unité de cohorte.

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique
ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie
ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation
IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3
LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2
MCF - Maître de conférences
MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique
MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique
MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé
ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.
PAST - Professeur associé en service temporaire
PC (classe préparatoire) - Physique et chimie
PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech
PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français
PME - Petites et moyennes entreprises
PRAG - Professeur agrégé
PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur
PT (classe préparatoire) - Physique et technologie
PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur
PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations
RH - Ressources humaines
RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)
SATT - Société d'accélération du transfert de technologies
SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales
SHS - Sciences humaines et sociales
SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie
TC - Tronc commun
TD - Travaux dirigés
TOEFL - Test of English as a Foreign Language
TOEIC - Test of English for International Communication
TOS - Techniciens, ouvriers et de service
TP - Travaux pratiques
TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie
TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement
UFR - Unité de formation et de recherche.
UMR - Unité mixte de recherche
UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience